LE PRESIDENT DE LA REGION
Augusto ROLLANDIN

LE DIRECTEUR
SECRETAIRE DE SEANCE
Livio SALVEMINI

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie qu'un extrait de la présente délibération est affiché au tableau de l'Administration régionale depuis le pendant quinze jours consécutifs.

Aoste, le

LE DIRECTEUR
Massimo BALESTRA

Région Autonome Vallée d'Aoste — Gouvernement régional
Regione Autonoma Valle d'Aosta — Giunta regionale

Procès-verbal de la délibération adoptée lors de la séance du 4 août 2016

En Aoste, le jour quatre (4) du mois de août de l'an deux mille seize à huit heures, s'est réuni dans la salle habituelle des séances située au deuxième étage au Palais de la Région - 1, place Deffeyes,

LE GOUVERNEMENT REGIONAL DE LA VALLEE D'AOSTE

Participent à la discussion du présent objet :

Le Président de la Région Augusto ROLLANDIN

et les Assesseurs

Aurelio MARGUERETTAZ - Vice-Président
Mauro BACCEGA
Luca BIANCHI
Raimondo DONZEL
Ego PERRON
Renzo TESTOLIN
Laurent VIERIN

L'Assesseur Mme Emily RINI est absent justifiée à la séance.

Le procès-verbal est établi par le Directeur du Secrétariat du Gouvernement régional, M. Livio SALVEMINI

Est approuvée la délibération suivante:

N° **1052** OBJET :

OCTROI, AUX TERMES DE LA LOI RÉGIONALE 32/1993, DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE DIFFÉRENTES ORGANISATIONS À TITRE DE CONCOURS AUX DÉPENSES POUR LA RÉALISATION D'INITIATIVES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ET DE L'AIDE SOCIALE. RÉSERVATION D'ENGAGEMENT DE LA DÉPENSE Y AFFÉRENTE.